

À tous les membres du SPPMM

Mesdames, Messieurs,

Au cours des mois de janvier et février des années paires, des élections doivent être tenues afin de pourvoir les postes de directrice et de directeur de section qui siègeront au bureau de direction du SPPMM (*Statuts et règlements du SPPMM*, art. 3.5.2.1).

Dix-neuf (19) postes de directrice et de directeur seront à combler en 2024

Tableau synthèse des sections du SPPMM		
Sections	Directrice / Directeur	Situation au 15 janvier 2024
Sections de l'unité d'accréditation « Ville de Montréal »		
Section 1 – 164 membres <ul style="list-style-type: none"> • Direction générale (Uadm 02) • Bureau du Vérificateur général (Uadm 06) • Service de la performance organisationnelle (Uadm 09) • Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal (Uadm 11) • Ombudsman de Montréal (Uadm 26) • Service des ressources humaines (Uadm 36) • Service du Contrôleur général (Uadm 43) • Bureau de l'Inspecteur général (Uadm 46) • Sociétés et organismes paramunicipaux (Uadm 80) 	Vacant	En élection Mandat de 2 ans
Section 2 – 139 membres <ul style="list-style-type: none"> • Service de la concertation des arrondissements (Uadm 24) • Service de l'expérience citoyenne et des communications (Uadm 27) 	Coline Hallier Conseillère analyse – Contrôle de gestion	Mandat reconduit pour 2024-2026 (<i>Statuts et règlements</i> , art. 3.5.2.1)

Tableau synthèse des sections du SPPMM		
Sections	Directrice / Directeur	Situation au 15 janvier 2024
Sections de l'unité d'accréditation « Ville de Montréal »		
Section 3 – 160 membres <ul style="list-style-type: none"> • Service des finances (Uadm 04) • Bureau du régime de retraite (Uadm 60) • 	Daniel Sierra Conseiller en planification budgétaire	En élection Mandat de 2 ans
Section 4 – 166 membres <ul style="list-style-type: none"> • Service du développement économique (Uadm 05) • Service du matériel roulant et des ateliers (Uadm 33) • Stationnement de Montréal – Dir. Gén. (Uadm 38) • Service de l'approvisionnement (Uadm 39) 	Vacant	En élection Mandat de 2 ans
Section 5 – STI / A – 157 membres <ul style="list-style-type: none"> • Service des technologies de l'information (Uadm 42-02, 42-04 et 42-06) 	Vacant	En élection Mandat de 2 ans
Section 6 – STI / B – 149 membres <ul style="list-style-type: none"> • Service des technologies de l'information (Uadm 42-11, 42-12, 42-14 et 42-18) 	Vacant	En élection Mandat de 2 ans
Section 7 – STI / C – 148 membres <ul style="list-style-type: none"> • Service des technologies de l'information (Uadm 42-15, 42-16 et 42-18) 	Vacant	En élection Mandat de 2 ans
Section 8 – 118 membres <ul style="list-style-type: none"> • Service de l'environnement (Uadm 23) • Service des infrastructures du réseau routier (Uadm 28) • Service de l'eau (Uadm 49) 	Gabriel Banica Gestionnaire immobilier	En élection Mandat de 2 ans

Tableau synthèse des sections du SPPMM		
Sections	Directrice / Directeur	Situation au 15 janvier 2024
Sections de l'unité d'accréditation « Ville de Montréal »		
Section 9 – 73 membres <ul style="list-style-type: none"> Service de la culture (Uadm 25) Dépenses communes (Uadm 60) 	Vacant	En élection Mandat de 2 ans
Section 10 – 166 membres <ul style="list-style-type: none"> Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (Uadm 21) Service de l'Espace pour la vie (Uadm 29) 	Vacant	En élection Mandat de 2 ans
Section 11 – 138 membres <ul style="list-style-type: none"> Service de l'urbanisme et de la mobilité (Uadm 34) 	Vacant	En élection Mandat de 2 ans
Section 12 – 152 membres <ul style="list-style-type: none"> Service de police de la Ville de Montréal (Uadm 37) Service de sécurité incendie de Montréal (Uadm 0) 	Arianne Justafort Conseillère en développement communautaire	En élection Mandat de 2 ans
Section 13 – 88 membres <ul style="list-style-type: none"> Direction du greffe (Uadm 03) Service de l'évaluation foncière (Uadm 16) Service des affaires juridiques (Uadm 41) 	Vacant	En élection Mandat de 2 ans
Section 14 – 173 membres <ul style="list-style-type: none"> Service de la gestion et de la planification immobilière (Uadm 18) Service de la stratégie immobilière (Uadm 22) 	Daniel Grecescu Conseiller en immobilier Transactions immobilières	En élection Mandat de 2 ans

Tableau synthèse des sections du SPPMM		
Sections	Directrice / Directeur	Situation au 15 janvier 2024
Sections de l'unité d'accréditation « Ville de Montréal »		
Section 15 – 104 membres <ul style="list-style-type: none"> Service de l'habitation (Uadm 13) Service de la diversité et de l'inclusion sociale (Uadm 19) 	Vacant	En élection Mandat de 2 ans
Section 16 – 194 membres Arrondissements Est <ul style="list-style-type: none"> Anjou (Udm 79) Mercier – Hochelaga-Maisonneuve (Uadm 55) Montréal-Nord (Uadm 87) Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles (Uadm 51) Saint-Léonard (Uadm 85) 	Vacant	En élection Mandat de 2 ans
Section 17 – 143 membres Arrondissements Centre-Nord <ul style="list-style-type: none"> Ahuntsic – Cartierville (Uadm 56) Rosemont – La Petite-Patrie Udm (57) Villeray – St-Michel – Parc-Extension (Uadm 58) 	Clothilde-Béré Pelletier Conseillère en aménagement	En élection Mandat de 2 ans
Section 18 – 186 membres Arrondissements Centre – Centre Ouest <ul style="list-style-type: none"> Le Plateau-Mont-Royal (Uadm 54) Ville-Marie (Uadm 52) Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce (Uadm 59) Outremont (Uadm 75) 	Vacant	En élection Mandat de 2 ans

Tableau synthèse des sections du SPPMM		
Sections	Directrice / Directeur	Situation au 15 janvier 2024
Sections de l'unité d'accréditation « Ville de Montréal »		
Section 19 – 221 membres Arrondissements Ouest <ul style="list-style-type: none"> • L'Île-Bizard – Ste-Geneviève (Uadm 76) • Lachine (Uadm 88) • LaSalle (Uadm 89) • Pierrefonds – Roxboro (Uadm 82) • Saint-Laurent Uadm (86) • Le Sud-Ouest (Uadm 53) • Verdun (Uadm 83) 	Vacant	En élection Mandat de 2 ans
Section des unités d'accréditation des villes de banlieue		
Section 20 - 48 membres <ul style="list-style-type: none"> • Côte-St-Luc • Dorval • Mont-Royal • Pointe-Claire • Westmount 	Vacant	En élection Mandat de 2 ans

Les personnes intéressées à poser leur candidature ont jusqu'au **30 janvier 2024 à 23h59** pour soumettre leur candidature en acheminant le [Bulletin de mise en candidature](#) ci-joint au Comité d'élection 2024. Le candidat peut aussi joindre au bulletin un texte de présentation, d'une page maximum, qui sera transmis aux membres du SPPMM à la fin des mises en candidature.

Important : Le bulletin de mise en candidature et le document de présentation, le cas échéant, doivent être transmis par courriel à elections@sppmm.org.

Les candidates et les candidats doivent être membres en règle du SPPMM, tel qu'indiqué dans la section [Conditions d'admissibilité](#).

Durée du mandat

Le mandat des membres élus au bureau de direction est de deux ans. Les directeurs de section élus depuis moins d'un an avant l'année d'élection (2024) voient leur mandat reconduit pour deux années (*Statuts et règlements*, art. 3.5.2.1).

Conditions d'admissibilité

Être *membre en règle du syndicat*, c'est-à-dire un « professionnel qui a signé une carte d'adhésion et acquitté les droits d'entrée, qui n'a pas démissionné du syndicat ou qui ne fait pas l'objet d'une suspension ou d'une exclusion. » (*Statuts et règlements*, art. 2.2.1).

Ne peuvent poser leur candidature les membres en règle occupant une fonction hors des unités d'accréditation détenues par le syndicat (*Statuts et règlements*, art. 2.2.2).

Processus électoral

Si, dans une section donnée, un seul membre manifeste son intérêt à l'intérieur du délai imparti, celui-ci est élu sans opposition.

Si plus d'un membre se présente dans une section donnée, une élection devra être tenue au cours d'une assemblée de section ou tout autre moyen facilitant la tenue d'un scrutin (*Statuts et règlements*, art. 3.5.2.2).

Responsabilités des élus du bureau de direction en vertu des *Statuts et règlements du SPPMM*

Le bureau de direction s'assure de la bonne marche du syndicat entre les assemblées générales. Chaque directrice et directeur de section, et substitut, se voit attribuer les responsabilités suivantes en vertu des *Statuts et règlements du SPPMM* :

Droits et devoirs du directeur de section (*Statuts et règlements*, art. 4.3.9)

Le directeur de section est responsable de l'adhésion et de l'accueil des nouveaux membres dans sa section. Il soutient les représentants locaux dans leur travail syndical. Il représente les membres de sa section au bureau de direction. Il y achemine leurs demandes et leurs aspirations. Il informe les membres de sa section des décisions du bureau de direction. Il convoque, au besoin, les assemblées de section.

Il est responsable du fonctionnement et de l'animation de sa section et y assure le service aux membres.

Il est le porte-parole des membres de sa section auprès de la direction de l'unité administrative. Il accompagne, avec le représentant local d'unité ou d'arrondissement, tout membre de sa section qui le désire dans ses démarches auprès de son supérieur.

Il participe, au besoin, au comité mixte de l'environnement et de la sécurité, de même qu'au comité mixte des relations professionnelles.

Il s'assure de la nomination d'un substitut membre en règle.

Il fait rapport au bureau de direction et, au besoin, à l'assemblée générale.

Il peut se voir confier la responsabilité d'un dossier ou d'un comité par le bureau de direction.

Dans le cas de la section « banlieues de l'agglomération de Montréal », il dirige les comités de négociation de chacune des unités d'accréditation de cette section.

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Identification

Nom, prénom	
Numéro de matricule	
Fonction occupée	
Service/Arrondissement	
Adresse complète (bureau)	
Courriel (bureau)	
Téléphone (bureau)	

Je pose ma candidature au poste de:

- Directrice / Directeur de section – section _____
(S.V.P. Indiquez le numéro de la section)
- Représentant-e local-e d'arrondissement _____
(S.V.P. Indiquez le nom de l'arrondissement)
- Représentant-e local-e d'unité d'accréditation _____
(S.V.P. Indiquez le nom de la ville de banlieue)
- Substitut d'unité d'accréditation _____
(S.V.P. Indiquez le nom de la ville de banlieue)
- Je joins un texte de présentation (facultatif)

Signature : _____ Date : _____

À transmettre par courriel à elections@sppmm.org au plus tard le **30 janvier 2024 à 23h59**